

Parole à notre évêque du 22 janvier 2022

Fonds de secours et de lutte contre les abus sur mineurs

Les évêques de France ont décidé de constituer un fonds de reconnaissance et réparation pour les personnes victimes, quand elles étaient mineures, d'actes d'abus sexuels dans l'Église. Le fonds SELAM, fonds de secours et de lutte contre les abus sur mineurs. Le diocèse d'Angoulême devrait abonder ce fonds de 85 000 euros. Mgr Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême, et Alexis Join-Lambert, économe diocésain, présentent cette démarche et l'origine de ce fonds pour le diocèse.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 28/10/2025 - https://charente.catholique.fr/actualites/parole-a-notre-eveque-du-22-janvier-2022/